



Presles *infos*

N°10 - FÉVRIER 2013

BULLETIN D'INFORMATIONS MUNICIPALES



Commémoration du 11 novembre

Vie Communale



Travaux rue Châtres

Syndicat



Danse et Gymnastique

Vie Associative





Agenda de Presles

- **Dimanche 3 février** Challenge de judo (gymnase de Villepatour)
- **Jeu**di 14 février Assemblée générale du Judo (Dojo)
- **Samedi 16 février** Repas de l'A.P.A. (salle polyvalente)
- **Dimanche 24 mars** Rando de printemps organisée par la Rando Briarde
- **Samedi 23 et Dimanche 24 mars**..... Audition de musique 15 h (salle de restauration scolaire)
- **Du 25 au 29 mars** Semaine du cinéma dans les écoles
- **Samedi 6 avril** Bal country (salle de danse)
- **Samedi 6 avril** Soirée de l'AMAP (salle polyvalente)
- **Dimanche 7 avril** Repas du Foyer Rural (salle de restauration scolaire)
- **Dimanche 14 avril** Courses de l'APA (départ et arrivée salle polyvalente)
- **Samedi 20 et Dimanche 21 avril**..... Exposition de peintures de Toutounov
- **Tout le mois de mai** Tournoi interne de tennis
- **Mardi 1^{er} mai** Brocante du foot (place de l'église + salle polyvalente)
- **Jeu**di 23 mai La bibliothèque va à l'école : lecture à l'amphithéâtre de l'école
- **Samedi 1^{er} juin**..... Repas du Tennis (salle restauration scolaire)
- **Dimanche 2 juin** Rando de l'environnement organisée par la Rando Briarde
- **Samedi 15 juin**..... Gala de danse ADG (Brie-Comte-Robert 20h30)
- **Samedi 15 juin**..... Fêtes de fin d'année des Petites Frimousses (salle polyvalente)
- **Mardi 18 juin** Repas de fin d'année du Foyer Rural, (salle polyvalente)
- **Samedi 22 juin**..... Fête des arts
- **Vendredi 28 juin** Fête du club de Judo (restaurant scolaire)
- **Samedi 29 juin**..... Kermesse des écoles
- **Dimanche 7 juillet** Journée champêtre : concours de pêche et jeux pour les enfants (étang de Presles)
- **Samedi 13 juillet** Fête du 14 juillet
- **Samedi 7 septembre** Forum des associations (préau et restaurant scolaire)
- **Samedi 14 et Dimanche 15 septembre**... Journées du patrimoine
- **Dimanche 22 septembre** Rando d'automne par la Rando Briarde
- **Dimanche 13 octobre** Fête de la pomme (salle polyvalente)

Etat civil

Naissances 2012

- LÉBOUCHER Léo le 09/08/2012
- ROUSSANGE CASSANELLI Aaron le 17/09/2012
- CATOIR Quentin le 19/09/2012
- PEREIRA DE SOUSA Raphaël le 09/10/2012
- HARAND Lorine le 10/10/2012
- PERNELLE Léana le 21/10/2012
- VERHAEGHE Lenny le 11/12/2012
- BARBEIRA Joackim le 05/12/2012
- DIAZ Leya le 18/12/2012
- DIAZ Liz le 18/12/2012
- LE MAITRE Erwann le 09/01/2013

Mariages 2012

- Nicolas MAYER et Audrey WAGNER le 08/09/2012
- Christophe LECOUEY et Caroline JACQUESSON le 15/09/2012
- Manuel GASPARD et Maria FERNANDES le 29/09/2012
- Calixte POISSON et Elodie FERNIOT le 10/11/12

Décès 2012

- Françoise CAVERON épouse CORIDON-PEYRAT le 28/06/2012
- Marcel THÉVENARD le 17/09/2012
- Jeanne KOLACKA veuve KUPIAK le 22/11/2012
- Henri POISSON le 29/11/2012
- Gilberte BOISSEAU veuve CHÈNE le 29/11/2012
- Françoise GEFFRAY épouse GUILLET le 28/01/2013

Sortie de territoire

A compter du 1^{er} janvier 2013, les autorisations de sortie du territoire pour les mineurs français sont supprimées. Un mineur français pourra ainsi franchir les frontières sans attestation d'autorisation de sortie du territoire à condition d'être muni de son seul passeport en cours de validité ou bien sa seule carte nationale en cours de validité.

Recensement Militaire

Toutes les jeunes filles et tous les jeunes gens âgés de 16 ans doivent se faire recenser en mairie au cours du mois où ils atteignent leurs 16 ans.

Ce recensement est obligatoire et l'attestation de recensement est indispensable pour passer le permis de conduire ou les concours de l'administration. Pour tout recensement, il est nécessaire de présenter les documents suivants :

- carte nationale d'identité du jeune,
- livret de famille des parents,
- Justificatif de domicile de moins de trois mois, éventuellement, une copie du document justifiant la nationalité française.

MAIRIE DE PRESLES-EN-BRIE

6, rue Abel Leblanc
77220 PRESLES-EN-BRIE
Tél. : 01 64 25 50 03
Fax : 01 64 25 59 69
Courriel : mairie@preslesenbrie.eu
Site : www.preslesenbrie.eu





Infos Pratiques P.2

- Agenda de Presles
- Etat civil
- Sortie de territoire
- Recensement militaire

Edito P.5

Vie Communale P.6

- Cérémonie de bienvenue aux enfants nés lors du 1^{er} semestre 2012
- Remise des médailles du travail
- Repas des aînés
- 94^{ème} Anniversaire de l'armistice du 11 novembre 1918
- On tourne à Presles !
- Festivités de Noël à Presles
- Les vœux du Maire
- Plan Local d'Urbanisme
- Fête de la pomme
- Future Bibliothèque

Syndicat P.14

- SIESM 77
- Communautés de Communes du Val Bréon
- SIETOM

Jeunesse et Loisirs P.16

- Accueil de loisirs
- Réponds !
- "Bébé bouquine" à Presles

Vie Associative P.18

- Bibliothèque
- Atelier poterie
- Foyer Rural
- APA
- Tennis Club Preslois
- E.D.P.
- La Rando Briarde
- Association de Danse et Gymnastique

LISSAC
Opticien

OPTICIEN
EXPERT **eyecode**

Varilux 5 series 4D est la solution visuelle la plus sophistiquée de la gamme Varilux. Bien voir devient si simple, si naturel. Vous n'avez même plus besoin d'y penser.

NOUVEAU

LISSAC l'Opticien
30 bis, rue de Paris - 77220 Gery-Arnouville
Tél : 01 64 07 68 81 - Fax : 01 64 16 46 85





Entreprise MONTEIRO



*Placopâtre - Isolation
Charpente - Menuiserie
Aménagements de combles
Faux-Plafonds*

5, rue des Chatres - 77220 PRESLES-EN-BRIE
Tél. 01 64 25 83 42 - Fax 01 64 25 50 95

ENTREPRISE GÉNÉRALE DE MAÇONNERIE

Constructions - Rénovations - Transformations
Tous corps d'état

SARL BORLIDO

5, avenue des Violettes
77220 Gretz Armainvilliers
Tél. : 01 64 25 30 35
Fax : 01 64 42 08 67



Fondée en 1985

LUC AUTO

RÉPARATION TOUTES MARQUES
VENTE NEUF & OCCASION

65, bld Victor Hugo
77220 Gretz-Armainvilliers
Tél. : 01 64 07 16 15
Fax : 01 64 07 17 60



26, rue de Paris
77220 TOURNAN-EN-BRIE
☎ 01 64 07 07 97
Fax 01 64 42 09 27



28, rue de Paris
77220 GRETZ-ARMAINVILLIERS
☎ 01 64 25 35 68
Fax 01 64 07 08 71



ETS FERIAUD

Le savoir-faire du bois depuis 1856

**CHARPENTE - MENUISERIE - PARQUET - ESCALIER
BOIS DÉTAIL - FENÊTRES - VOLETS - PORTAIL**



VENTE AUX PARTICULIERS ET AUX PROFESSIONNELS

Z.I. le Closeau - Impasse Lavoisier - 77220 Tournan
Tél. : 01.64.07.00.32 - Fax. : 01.64.25.34.88 - e-mail : info@feriaud.fr

Le conseil municipal remercie sincèrement tous les annonceurs qui ont permis
la réalisation de cette revue distribuée à toutes les familles de Presles.





Après des fêtes de fin d'année qui, je l'espère, vous auront été agréables et en ce début d'année, j'ai le plaisir et l'honneur, au nom du conseil municipal et en mon nom, de vous présenter nos meilleurs vœux de santé, de réussite et de bonheur.

Le début d'une année est un moment privilégié pour faire le constat de celle qui vient de s'achever, afin de mieux aborder la nouvelle.

Malgré la crise sévère qui frappe les économies mondiales, nous pouvons, modestement, être optimistes pour l'avenir de notre commune.

Notre santé financière est bonne, grâce, notamment, à un endettement maîtrisé et à une gestion de nos dépenses en parfaite harmonie avec nos recettes.

Notre patrimoine environnemental, comme nous pouvons tous le constater, est respecté, grâce notamment, à un urbanisme qui s'inscrit harmonieusement dans les paysages que nous ont légué nos prédécesseurs. L'enfouissement des réseaux aériens y contribue. La rue de Châtres de jour mais surtout de nuit en est un merveilleux exemple. Le nouveau Plan Local d'Urbanisme en cours de réalisation tient compte de ces exigences.

L'année en cours sera riche en réalisations de projets initiés depuis de nombreuses années. La bibliothèque, le foyer des aînés et le local pour les boulistes seront disponibles dès septembre. Les ateliers municipaux seront utilisables en fin d'année. La plate-forme de compostage des boues de stations d'épuration sera en service dès le mois de novembre, mettant ainsi un terme aux (très) mauvaises odeurs. D'autant plus que l'usine de compostage des ordures ménagères d'Ozoir-la-Ferrière sera mise en service au mois de février.

La liste des bonnes nouvelles ne serait pas complète sans l'annonce des débuts, dans quelques semaines, des travaux du projet Prologis. Ce sera une possibilité supplémentaire de réduire le nombre de demandeurs d'emploi sur notre village.

Ensemble nous avons fait de Presles "un village où il fait bon vivre" ensemble, continuons de lui construire une vie, une force, un avenir.

Cordialement vôtre
Dominique Rodriguez
Maire de Presles-en-Brie



Cérémonie de bienvenue aux enfants nés lors du 1^{er} semestre 2012



De gauche à droite, Famille BERNARD, famille MONFRONT, famille DOS SANTOS, famille CHAPRON, famille LALLEMAND, famille VICENTE, famille LEHMANN, famille CURE, famille DELRUE, famille BARONI

Remise des médailles du travail



Le samedi 8 septembre 2012, Une cérémonie réunissant plu-

• sieurs générations était organi-
 • sée au groupe Scolaire Maurice
 • André, présidée par **Dominique**
 • **RODRIGUEZ**, maire de la com-
 • mune.

• Cette réception débutait par la
 • remise des médailles du travail,
 • une distinction décernée par
 • l'Etat qui récompense les sala-
 • riés pour leur ancienneté et leur
 • mérite. Après que chaque réci-
 • piendaires se soit vu remis son

• diplôme honorifique, accompa-
 • gné du traditionnel bouquet de
 • fleurs offert par la municipalité,
 • la cérémonie se poursuivait par
 • la réception des enfants nés lors
 • de 1^{er} semestre 2012, accom-
 • pagnés bien entendu de leurs
 • parents, tous fiers de nous pré-
 • senter leur petit bout de chou.
 • Convivialité et bonne humeur
 • étaient au rendez-vous autour
 • du traditionnel pot de l'amitié.

Repas des aînés

Le 25 novembre dernier, le CCAS organisait le traditionnel repas de fin d'année.

Monsieur le maire accueillait chacun des participants (une centaine) accompagné de quelques élus.

Nos aînés ont pu rencontrer Monsieur **Guy GEOFFROY**, notre député, lors de cette matinée.

• Monsieur **Laurent GAUTHIER**,
 • Conseiller Général et des repré-
 • sentants de la gendarmerie ont
 • partagé notre repas préparé cette
 • année par un nouveau traiteur.
 • "Le ZINZIN" de Fanny et Antoine a
 • animé cette après-midi toujours
 • sympathique.



94^{ème} Anniversaire de l'armistice du 11 novembre 1918



Le dernier combattant français de la Grande Guerre, **Lazare Ponticelli**, est mort en 2008 à l'âge de 110 ans. Le dernier poilu, un australien, est décédé quant à lui en 2011. Ce conflit a fait 10 millions de morts militaires, dont 1,4 million de soldats français.

Comme tous les ans, la commémoration de l'armistice du 11

novembre 1918 rassemble de nombreux preslois, parents et enfants, venus se recueillir devant le monument aux morts, à la mémoire de nos jeunes, morts pour la France.

En présence de Monsieur **Guy GEOFFROY**, député, de Monsieur **Laurent GAUTIER**, Conseiller Général, maire de Tournan-en-



brie et de Monsieur **Jean-Claude OMNES**, Président du Comité du canton de Tournan-en-Brie de la FNACA, Monsieur **Daniel GAUTHERON**, adjoint au maire, a présidé cette commémoration.

Après la lecture du message de Monsieur **Kader ARIF**, Ministre délégué auprès du Ministre de la Défense, en charge des anciens combattants, les jeunes Emilien et Paul ont rappelé à notre souvenir, un à un, le nom des soldats de notre commune morts pour la France.

A l'issue, le verre de l'amitié a été offert par la municipalité.



Vie Communale

On tourne à Presles !

Durant le mois de décembre, Presles à vécu à l'heure du cinéma. En effet, le cinéaste Jean-Pierre **MOCKY** a choisi notre commune pour réaliser un court métrage de la série Hitchcock by Mocky "Deux cœurs Solitaires".

Les acteurs Clémentine **CELARIE** et Stéphane **GUILLON** faisaient parti de la distribution de ce film. Une nouvelle expérience pour Dominique **RODRIGUEZ**, Maire de la commune, qui a été sollicité par le réalisateur pour célébrer l'union "utopique" de ces deux acteurs.



De gauche à droite Patrick **BONNIN**, Jean-Pierre **MOCKY**, Stéphane **GUILLON**, Dominique **RODRIGUEZ** et Clémentine **CELARIE**.



Festivités de Noël à Presles

Le samedi 15 décembre, la municipalité et le comité des Fêtes organisaient les festivités de Noël. Dès 9h00, à l'initiative du Centre Communal d'Action Sociale, Dominique Rodriguez, maire de la commune, accompagné de ses adjoints et conseillers municipaux, arpentaient les rues de la commune pour rendre visite à nos aînés et leur distribuer le traditionnel colis de fin d'année.

Dans le cadre du marché de Noël organisé sur la place de l'Eglise, cette journée de fête se poursuivait dans l'après-midi par une démonstration musicale de l'Harmonie de Verneuil l'Etang. C'est donc au rythme des musiques de Noël que les membres du C.C.A.S. participaient à la distribution de cadeaux offerts par la municipalité aux enfants de la commune.

A 16h30 précises, le Père Noël arrivait sur la place de l'Eglise, avec son attelage de chevaux percherons, sous les yeux ébahis des enfants qui l'attendaient avec impatience. Après un bain de foule, le Père Noël participait à une séance de photos avec les enfants.

Profitant de ce moment féérique, tout le monde restait sur la place à discuter entre amis, visitant les stands du marché de Noël, s'attardant longuement devant

le stand du "Comité des Fêtes" pour y déguster le succulent pain d'épices et le traditionnel vin chaud. Une nouveauté cette année qui a eu un franc succès, le jus de pomme chaud, à déguster sans modération...

Cette journée festive se terminait, pour le plaisir de nombreux amateurs de musique et de chants, par un concert de Noël dans l'Eglise de Presles.

Merci aux employés des Services Techniques de la mairie et à tous les bénévoles qui œuvrent, par tous les temps, à l'organisation de cette manifestation.

A l'année prochaine !





Les vœux du Maire



La cérémonie des vœux du Maire s'est déroulée le 25 janvier dernier, en présence de 300 convives. Ayant abandonné le site du groupe scolaire Maurice André, trop exigu, cette cérémonie était organisée dans le gymnase de la Croix Rouge de Villepatour. On notait la présence de nombreux élus, dont Monsieur **Guy GEOFFROY**, député, Monsieur **Laurent GAUTIER**, Conseiller Général, et Monsieur **Jean-Paul GARCIA**, Maire de Gretz Armainvilliers.

Après une présentation de l'Institut d'Education Motrice de Villepatour par Monsieur **François ROUSTEL**, directeur de l'établissement, c'est Madame **Brigitte RODRIGUEZ** qui débutait cette soirée par un petit récital, avant de se produire sur scène

avec la chorale des enfants des classes de CP et CM1, animée par leurs enseignants **Alexandra THUET** et **Véronique GUESLOT**.

Les enfants ont une fois de plus

rencontré un vif succès, quittant la scène sous les applaudissements du public.

La soirée se poursuivait par la remise de deux médailles de reconnaissance de la commune. **Eliane AUBRUN**, employée municipale pendant 23 années, et **Sylvie LECOQ**, directrice de l'Ecole Maternelle, étaient mises à l'honneur cette année.

C'est dans une ambiance chaleureuse que Monsieur le Maire, **Dominique RODRIGUEZ**, poursuivait cette cérémonie par ses traditionnels vœux. Après avoir fait le point sur l'évolution des principaux syndicats intercommunaux, l'état des travaux réalisés et à venir sur notre commune, il terminait son discours par un hommage au musicien **Maurice ANDRÉ**, décédé en 2012 et habitant de Presles pendant de longues années, par ces mots "tu resteras très longtemps dans nos cœurs".

Monsieur **Guy GEOFFROY**, député, clôturait cette soirée en présentant, à son tour, ses bons vœux pour 2013.

Ce n'est que plus tard dans la soirée, réunis autour d'un buffet, que se terminait cette cérémonie, dans une ambiance conviviale et "bon enfant".



F. Roustel



G. Geoffroy



B. Rodriguez

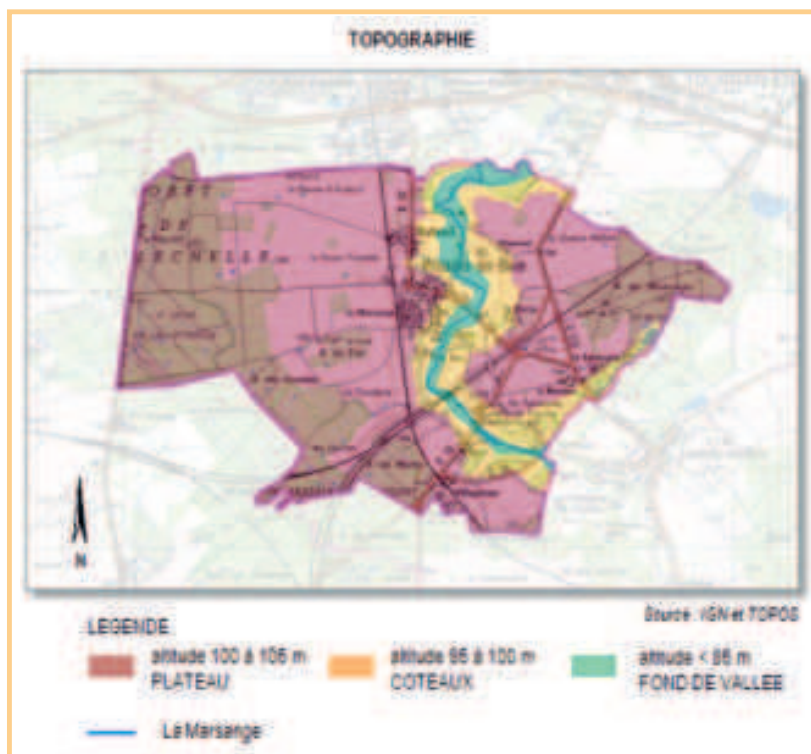


P. Bonnin, D. Gautheron, E. Aubrun, D. Rodriguez, S. Lecoq





PLAN LOCAL URBANISME



OÙ EN EST ON ?

La commune de PRESLES-EN-BRIE avance dans ses travaux concernant son Plan Local d'Urbanisme.

A ce jour, le dossier est en cours de finalisation. Une réunion publique a eu lieu vendredi 11 janvier 2013 en Mairie pour présenter le projet devant plus d'une centaine d'habitants.

Le conseil municipal a arrêté le projet de PLU et le mettra sous peu en consultation.

Dans un premier temps, les Personnes Publiques Associées (Etat, Région, Département, Chambre d'Agriculture...) vont remettre un avis sur le PLU.

Dans un second temps, ce sera à votre tour de nous faire part de vos remarques, de vos questions et de vos suggestions sur ce dossier. L'enquête publique devrait avoir lieu avant les vacances estivales et nous vous invitons à vous déplacer pour

prendre connaissance de ce document qui régit l'urbanisme de notre commune sur les 15-20 prochaines années.

LA RÉUNION PUBLIQUE

La réunion du 11 janvier 2013 a été l'occasion de présenter aux habitants la définition d'un PLU.

Ce dernier ne s'applique, en effet qu'après approbation, à toute autorisation administrative et ne s'applique pas à l'existant qui ne fait pas l'objet d'un projet.

Un rappel de la procédure a également été réalisé. Nous avons aujourd'hui arrêté le document. Suite à cet arrêt, la phase "administrative" commence et durera environ 8 mois.

LA DIFFÉRENCE ENTRE UN PLAN D'OCCUPATION DES SOLS (POS) ET UN PLAN LOCAL D'URBANISME (PLU).

Le PLU est un document qui fait suite au POS depuis la loi Solidarité Renouvellement Urbain du 13 décembre 2000. Cette loi a été élaborée autour de 3 exigences :

- Solidarité
- Développement durable
- Renforcement de la démocratie et de la décentralisation.

Cette loi, et celles qui lui ont succédées, ont intégré la notion de "projet d'urbanisme" et de rationalisation de la consommation des espaces agricoles et naturels.

Le diagnostic du POS s'est vu compléter par l'analyse de nombreuses thématiques issues des différentes politiques de l'Etat et de l'Europe. Aujourd'hui ce document est incorporé au rapport de présentation.

Le PLU est composé de plusieurs documents qui sont parfois un peu différents de ceux du POS.

Un document a été créé. Il s'agit du Projet d'Aménagement et de Développement Durables (PADD). Ce document prend la forme d'objectifs que la commune s'est fixée dans le but d'atteindre un projet d'urbanisme durable.

Le PADD de PRESLES-EN-BRIE s'engage dans les objectifs suivants :

- Prévoir une urbanisation visant une évolution maîtrisée de la population.
- Préserver les espaces naturels et agricoles dans un souci de développement durable de la commune.
- Permettre à la commune de conserver son caractère rural tout en considérant son activité économique et agricole.
- Pérenniser les équipements et les services et permettre leur développement tout en prenant en compte les caractéristiques communales.





Le zonage et le règlement sont des documents qui sont toujours d'actualité. Néanmoins, la loi Solidarité Renouvellement Urbain de 2000 a modifié leur contenu. Les grands "traits" du zonage ont été présentés aux habitants pour apercevoir l'idée générale du projet. Tout le monde a pu constater que le projet visait à conserver la forme du village et des hameaux dans un souci de développement modéré et étalé dans le temps.

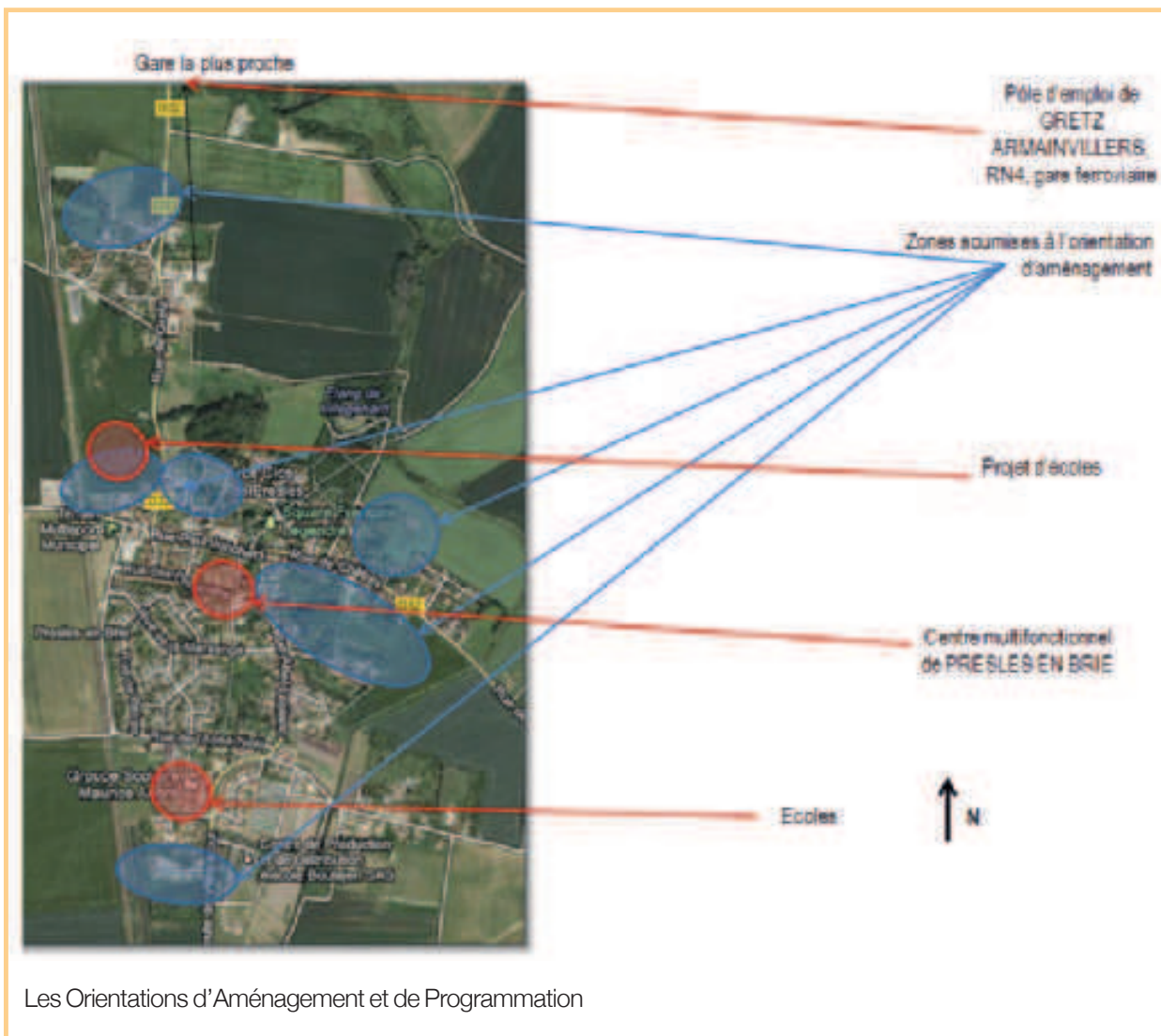
Les secteurs de projet se voient plus précis avec la création des

"Orientations d'Aménagement et de Programmation" (OAP). Ces OAP prennent la forme de schéma de principe où la municipalité donne une ligne directrice sur le type de projet qu'elle souhaite voir se mettre en place. La présentation s'est conclue par une discussion avec les habitants sur toutes les questions qu'ils pouvaient se poser dans un souci d'intérêt général.

Les questions ont tourné autour de plusieurs thématiques comme le stationnement lors du changement de destination d'un bâtiment.

Dans ce cas, la construction devra avoir le nombre de stationnements prévus dans le règlement du PLU. La notion du "rester un village" est également un point qui tient à cœur aux preslois. La municipalité a présenté son projet de développement démographique en corrélation avec l'évolution à venir des équipements publics (école, stade, tennis...).

.../...



Les Orientations d'Aménagement et de Programmation





Vie Communale PLAN LOCAL URBANISME

Des habitants ont souhaité également revenir sur les emplacements réservés. M. le Maire a présenté le projet de création d'une liaison sécurisée entre Autheuil et Gretz. Aujourd'hui cela devient indispensable. De cette discussion est ressorti le besoin d'élargir le pont ferroviaire allant vers le cimetière. La municipalité a précisé qu'il fallait que cela soit réalisé par Réseau Ferré de France et que malheureusement cela allait être compliqué.

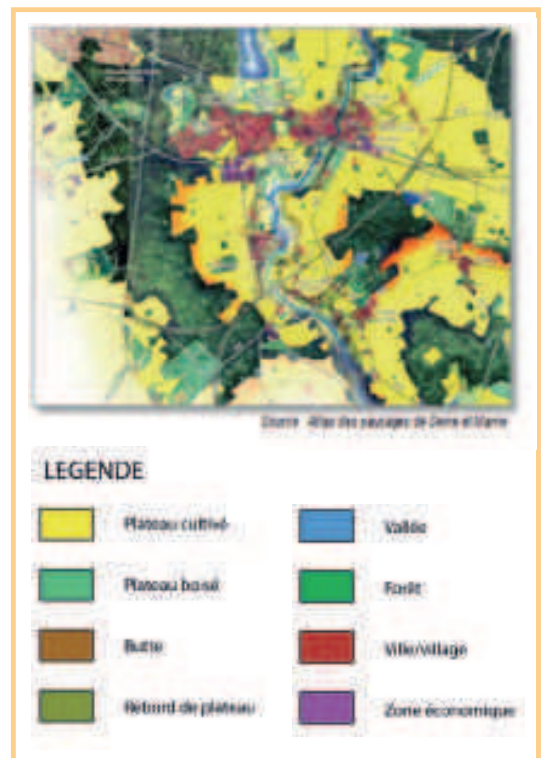
Enfin, le patrimoine faisant partie intégrante du cadre de vie de PRESLES-EN-BRIE, les habitants ont demandé comment ce dernier allait être préservé. Le

règlement donne des pistes de réflexion mais c'est l'architecte des Bâtiments de France qui est l'interlocuteur privilégié. Malheureusement il n'intervient pas dans la commune.

CONCLUSION

Le Conseil Municipal a été conforté dans ses choix à l'issue de la réunion publique. Ainsi, ce dernier a arrêté son projet courant janvier. Entre février et avril, le dossier sera soumis à l'avis des Personnes Publiques Associées (Etat, Région, Département...). Suite à cette consultation, une enquête publique sera lancée. Elle devrait avoir

lieu courant juin et pendant un mois. Nous invitons tous les habitants à se déplacer lors de cette enquête pour prendre connaissance du projet et, potentiellement, rédiger une remarque sur le registre qui sera ouvert à cette occasion. Rappelez vous qu'une remarque ou une suggestion peut aussi être utile si vous êtes d'accord avec le projet. Cela permettra, une fois de plus, au Conseil d'être assuré de son projet. Suite à cette enquête publique, des ajustements pourront peut être réalisés et le document sera approuvé aux alentours de la rentrée scolaire.





Fête de la pomme

Fallait-il qu'il pleuve ce jour là
Et gâcher notre joie
Tant de labeur à ce point arrosé
Et nulle intention d'y renoncer

Dynamique volontaire aux pieds mouillés
En cette journée ne s'est ménagé

Lentement s'éveillent les blancs chapiteaux
Artisans venus nombreux, accueillent les badauds

Pressoir pour le moins capricieux
Offense pardonnée, jus, oh ! combien délicieux
Minutieuse dans des plateaux repas
Mets savoureux toujours aussi délicats
Et la fête, inébranlable, est là



Travaux Communaux

Ca y est, les travaux de la future bibliothèque ont démarré cet automne et ils avancent bien. Leur réception est prévue pour cet été et ils devront alors être suivis par le déménagement de l'actuelle bibliothèque. Ainsi espérons-nous pouvoir ouvrir au public en septembre 2013.



Bibliothèque



Les travaux des nouveaux ateliers municipaux ont démarré en 2012 et avancent plus lentement car ils sont effectués par les services techniques eux-mêmes, en plus de leurs missions habituelles. Les employés municipaux devraient intégrer leurs nouveaux locaux fin 2013 et permettre ainsi un réaménagement des abords de la mairie.



Ateliers



SIESM 77

(Syndicat Intercommunal des Energies de Seine & Marne)

Le chantier de la rue de Châtres est maintenant terminé. Après quatre mois de travaux, la rue a pris un nouveau visage, ornée de ses nouveaux candélabres et débarrassée de ses fils électriques. Réalisés par l'entreprise SOBECA, mandatée par le SIESM 77, ces travaux se sont passés dans de bonnes conditions, malgré les difficultés de circulation qu'ils engendraient. Mises à part quelques petites gênes subies par certains riverains (que l'on remercie pour leur compréhension) lors du câblage des nouveaux réseaux par France Télécom, aucun incident majeur n'a été à déplorer.

Le souhait de la municipalité est de poursuivre dans le temps l'enfouissement des réseaux. Cependant, devant le coût des travaux engagés en 2012 dans la rue de Châtres (297.000 € dont 115.000 € à la charge de la commune), la municipalité a décidé que 2013 sera une année sabbatique.



Communauté de Communes du Val Bréon (CCVB)

Contre l'avis des collectivités la composant, la communauté de communes s'agrandit. En effet malgré le vote de la majorité, refusant l'entrée de la commune de Mortcerf, la préfecture a utilisé le "passé outre" pour l'imposer.

Drôle de démocratie tout de même. En effet, pourquoi mener des procédures de concertation pour au final, entendre l'état dire : "c'est comme ça puisque nous l'avons décidé". C'est très choquant.

Il est bien évident que nous respectons les élus, et encore plus les habitants de Mortcerf. Mais il convient d'appeler "un chat, un chat" : leur seul intérêt consiste à venir partager les recettes du Val Bréon. Et, puisqu' aucune compensation n'est prévue, et à défaut de partager un bassin de vie,

nous partagerons donc... notre potentiel financier. Il appartient, maintenant, aux élus de MORCERF d'apporter la preuve que, par leur travail, ils peuvent être un plus pour la vie de la CCVB.

La transformation de la ferme des Vieilles Chapelles en centre administratif, culturel et social, le doublement de la zone d'activité de Châtres, sont des projets qui vont demander de la cohésion et une volonté commune pour aller de l'avant.

Oublions le passé, et ensemble regardons l'avenir.

D. RODRIGUEZ

1^{er} vice président de ccvb en charge du développement et de la prospective

La communauté de communes organise le 15 juin, sur la commune de Marles, un concours de pétanque. Les inscriptions seront ouvertes jusqu'au 3 juin.

Une autre journée est également organisée par la CCVB et les associations de Presles : la JOURNÉE CHAMPÈTRE. Autour de l'étang, le 7 juillet prochain, un concours de pêche et divers stands de jeux pour enfants vous accueilleront gratuitement. La restauration sur place sera aussi au programme.



Vos déchets, nos déchets...

La modernisation de l'usine de traitement où sont amenées nos ordures ménagères touche à sa fin. La mise en service industrielle, qui consiste à faire les derniers réglages, débutera dans le courant du mois de février.

Son fonctionnement : les ordures ménagères, collectées en porte-à-porte, puis amenées sur le site de l'usine, sont ensuite introduites dans deux bio-réacteurs où elles sont mélangées avec de l'eau et de l'air pour accélérer leur processus de décomposition. Différents stades d'affinage, de stockage et de retournement permettent, à l'issue de plusieurs jours de traitement, d'obtenir un compost répondant aux exigences des normes en vigueur. Ce compost est considéré comme un produit à part entière qui peut être utilisé par les exploitants agricoles pour enrichir leur terre.



Aussi, il est impératif d'évacuer tous les déchets valorisables ou dangereux par le biais des autres collectes mises à votre disposition.

Les déchets valorisables



Les déchets dangereux

Médicaments, piles, batteries, accumulateurs, verres, aérosols non vidés, huiles, peintures, solvants, pesticides, décapants, déchets d'équipements électriques et électroniques, déchets de soins, seringues... (liste non exhaustive).

Un réseau de déchetteries vous permet d'évacuer tous les déchets dangereux qui méritent un traitement spécifique et qui ne doivent absolument pas être mélangés avec les ordures ménagères.



Crédit photo : JC. Garnier et A. Jancart pour le SIETOM - Photo Diagramme pour l'actuel traitement

Syndicat

**VOUS SOUHAITEZ FAIRE PARAÎTRE
UNE PUBLICITÉ DANS CE BULLETIN,
CONTACTEZ-NOUS :**



imagiste

Zone Industrielle Les Richardets
14/16, rue du Ballon
93165 Noisy-le-Grand Cedex
Tél. : 01.48.15.58.15
Fax : 01.48.15.58.26
studio@station.fr



Produire votre Communication



- Création • Exécution • Photogravure
- Impression numérique et offset

Zone Industrielle Les Richardets ■ 14/16 rue du Ballon
■ 93165 Noisy-le-Grand Cedex
Tél. : 01 48 15 58 18 ■ Fax : 01 48 15 58 26
■ fab@station.fr ■ studio@station.fr





Jeunesse et Loisirs

Accueil de Loisirs

QUELQUES MOMENTS MARQUANTS POUR LA FIN D'ANNÉE 2012

Judi 08 novembre, après un pique-nique sur le centre, nous sommes sortis l'après-midi au cirque Bouglione à Paris.

Les enfants ont pu apprécier les pitreries des clowns, admirer jonglage, acrobaties et voltige.

Ils se sont également émerveillés devant les différents animaux comme les lions, les chevaux, les chiens, les canards et bien d'autres encore.

Une belle journée pour tous.

Mercredi 19 décembre, une troupe d'artistes est venue nous présenter son spectacle de Noël "Le père Noël a disparu".

Nous avions le préau de l'école primaire à disposition afin d'admirer le spectacle. Les enfants ont participé sur scène, chanté, frappé dans leurs mains puis ont pu rencontrer le Père Noël !



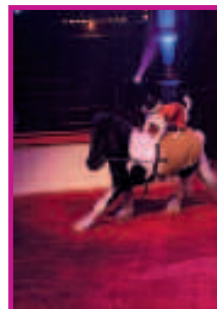
Une fin d'année animée par les spectacles !!

Durant les vacances de Noël, les enfants étaient très peu nombreux à fréquenter l'accueil de loisirs, ce qui ne nous a pas permis d'organiser une sortie.

En revanche, activités de Noël, de la

nouvelle année, des moments détente et une journée spéciale "Boum", danse, goûter et bonbons étaient au rendez-vous !

L'équipe d'animation en profite pour vous souhaiter tous ses vœux pour cette nouvelle année 2013.





RÉPONDS !!

C'est le titre du spectacle imaginé et mis en scène par Christophe THIRY, en résidence sur la CCVB, avec sa troupe "l'Attrape Théâtre". Les enfants du groupe scolaire ont pu apprécier le talent

des comédiens et échanger ensuite avec eux. Notre salle polyvalente étant trop "petite" pour accueillir tous les écoliers en une seule représentation (offerte par la CCVB),

le conseil municipal a voté un budget pour une "Seconde séance" permettant ainsi d'offrir à tous les enfants scolarisés un spectacle de fin d'année.

"Bébé bouquine" à Presles !

Le 8 décembre dernier, une nouvelle séance "bébé bouquine" s'est déroulée dans la salle du Conseil Municipal animée par **Nathalie BONDOUX**, responsable du Relais Assistantes Maternelles et **Alice TOMBETTE**, animatrice socioculturelle sur la Communauté de Communes du Val Bréon. Une vingtaine d'enfants entre 6 mois et 6 ans sont venus de toute la Communauté de Communes pour partager ce moment convivial de fin d'année.

Ils ont écouté avec plaisir des histoires et chanté des chansons sur le thème de la neige, accompagnés par leurs parents ou leurs grands-parents.

Après avoir chanté et partagé des histoires tous ensemble, les adultes ont pu lire plus individuellement des livres aux petites z'oreilles. Ce deuxième temps permet de partager avec les enfants un moment de complicité et de partage autour des livres.

Les séances "bébé bouquine" sont organisées sur tout le territoire, elles durent environ 45 minutes et l'entrée est toujours libre.

Elles s'inscrivent dans un projet mené par la Communauté de Communes autour de l'éveil des jeunes enfants.

Suite au succès de la première "Fête des petits lecteurs", ce grand temps fort se déroulera de nouveau le samedi 25 Mai 2013 aux Chapelles Bourbon avec de nombreux partenaires, notamment la bibliothèque de Presles.

La "Fête des petits lecteurs" est une grande journée spécialement organisée pour les enfants de 0 à 6 ans avec des stands autour de la lecture, des spectacles, des expositions, des jeux...

Si vous souhaitez participer ou revenir partager de nouvelles histoires, voici nos prochains rendez-vous :

- le **Café biberon à Neufmoutiers le 16/02**
- **BB bouquine : le 17/03 et 07/04 à Fontenay et le 22/06 à La Houssaye**
- la **Fête des petits lecteurs aux Chapelles Bourbon le 25/05**



Vie Associative

Bibliothèque

Pour cette année, nous avons :

- en mars le début de la **distribution de livres** offerts par le Conseil Général 77, la CAF77, le ministère de la culture et la CNAF... les parents concernés sont ceux qui ont eu ou bien adopté un bébé en 2012. La distribution se fera avec une petite animation autour du livre **"Mon arbre" de Ilya Green**, aux éditions Didier Jeunesse. Il suffit de venir avec la fiche que vous aurez reçu de la CAF intitulée "premières pages" et il n'est pas nécessaire d'être inscrit à la bibliothèque. Si vous n'avez rien reçu d'ici le mois de mai, passez à la bibliothèque muni de vos documents, nous vous donnerons votre livre. La bibliothèque se joint au Conseil général et à la CAF77 **pour vous offrir un petit livre.**
- **La semaine du cinéma** aura lieu à l'école maternelle après les vacances, du 25 au 30 mars : 3 films d'animation au choix et une animation.
- **La bibliothèque "hors les murs"** le jeudi 23 mai (si le temps le permet) près du groupe scolaire Maurice André.
- **Les journées du Patrimoine** le 21 et 22 septembre, le samedi à la bibliothèque aux heures ouvrables : le dimanche à l'église toute la journée (thème non connu à ce jour).

Le catalogue sur le site (biblio-presles77.com.fr) est remis à jour. Vous avez ainsi la totalité des documents informatisés livres et revues, disques, vidéos pour tous, depuis septembre 1999 (nous avons encore des K7 et un magnétoscope à votre disposition).

Les horaires de la bibliothèque :

- mercredi de 15h à 18h
- jeudi de 19h à 20h30
- samedi de 10h à 12h et de 15h à 18h

N'hésitez pas à nous téléphoner (01.64.42.81.19), nous envoyer un mail (biblio.presles77@wanadoo.fr) pour toutes demandes : réserver des livres, retenir un ordinateur pour des recherches, chercher une initiation informatique, etc.

Pour les personnes ayant un empêchement, nous sommes à votre disposition pour un portage à domicile ou en hôpital (cela est arrivé plusieurs fois). Nous sommes aussi en relation avec la bibliothèque sonore de Meaux qui envoie et met gratuitement à votre disposition des documents sonores. Nous contacter !

Cordialement, les bibliothécaires



Atelier poterie

Nous avons cette année parmi nos adhérents adultes, des messieurs, que je salue ici...

Le groupe de chaque horaire est régulier, les travaux envisagés avancent bien, les gens repartent heureux avec leur objet fini. Du côté des enfants, certains n'ont pas encore trouvé leur marque.



Il est vrai que l'atelier ne donne pas de directive, c'est à l'enfant d'apporter son projet, nous regardons ensemble sa faisabilité puis, du pétrissage de la pâte à la mise en cuisson, c'est sous sa responsabilité... Comme on dit : ça casse ou ça passe ! Puis il reste

l'émaillage, qui à l'atelier poterie correspond à la mise en couleur de l'objet, avec la remise au four (980°) et enfin, une photo. L'objet disparaît de l'atelier, emporté par son propriétaire. Nous avons participé cette année à la journée exposition de la CC du Val Bréon à Fontenay-Trésigny. Il y avait là, quelques pièces réunies, prêtées pour une fois par les adhérents.



Horaires de l'atelier :

- le MARDI de... 14h30 à 16h15
- 16h30 à 18h
- 18h15 à 20h
- 20h30 à 23h

Téléphone : 01.64.25.54.83 + répondeur (important : laisser un message avec vos coordonnées, dire "pour la poterie")

*La responsable de l'atelier
Michèle Riolet*

Foyer Rural

LA SAISON 2012-2013 S'ANNONCE BIEN.

A l'issue du Forum des Associations de septembre dernier, nous avons enregistré 155 adhésions (15 nouvelles inscriptions et 140 renouvellements).

Un calendrier prévisionnel des activités 2013 a été diffusé à tous nos adhérents.

Nous espérons, au travers de tous ces divertissements, satisfaire l'ensemble d'entre eux et les retrouver très nombreux lors :

- de nos sorties (théâtre, séjour en Alsace, croisière-guinguette sur la Marne, parc de Thoiry, cirque)
- de rencontres conviviales autour d'un repas, par exemple :
 - **la galette des rois** avec Didier Plinguet, chanteur, animateur et DJ
 - l'Assemblée Générale
 - **le repas de printemps du dimanche 7 avril 2013** avec Bruno Vincent, imitateur, chanteur, ventriloque, etc.
 - **le 18 juin 2013** : buffet campagnard
 - **le 13 décembre 2013** : repas de Noël
 - **le LOTO ANNUEL** proposé le 17 novembre 2013
 - **l'ouverture hebdomadaire** du Foyer Rural, les jeudis à 14h30.

On y joue à la belotte au tarot, scrabble, triomino, etc. et partage un goûter.

C'est aussi des moments d'échanges.

Le bureau remercie les adhérents qui apportent gâteaux et douceurs pour satisfaire la gourmandise de chacun.

Nous vous rappelons que le Foyer Rural a :

- animé son loto annuel le dimanche 18 novembre 2012 ; des bons d'achat, coffret séjour, cave à vin, aspirateur, petit électroménager, DVD, etc.) ont été gagnés. Les participants venus nombreux ont contribué au succès de cette manifestation.
- tenu un stand à la fête de la pomme en octobre 2012 et au marché de Noël le 15 décembre dernier, pour vendre les produits fabriqués par nos adhérents.



Les confitures maison sont toujours à l'honneur.

- effectué des sorties à Lagny-sur-Marne - Opérette de la vie parisienne le 11 novembre 2012 et à Bussy en Othe (89) - déjeuner-spectacle au cabaret la coupole des Anges le 2 décembre 2012. Les nombreux participants nous ont fait part de leur satisfaction.
- fêté, en octobre dernier, les 60 ans de mariage de Renée et Henri CHEVET associés aux 80 ans de Renée, ce couple Preslois a partagé ce moment en compagnie des participants du jeudi après-midi en apportant de délicieux gâteaux et du champagne. Merci encore à Renée et Henri, à qui nous réitérons tous nos vœux, pour ce moment sympathique.

*La Présidente du Foyer Rural
Jeanine BENOIT*



Vie Associative APA

A l'aube de cette nouvelle année, nous pouvons dire que la vie associative Presloise n'est pas un leurre, nous avons tous pu la découvrir ou la redécouvrir lors du dernier Forum qui s'est tenu à l'école Maurice André en septembre dernier.

Toutes les associations étaient présentes pour vous proposer les différentes disciplines qu'elles dispensent et auxquelles les preslois ont fortement adhéré.

Un vivier d'activités culturelles, sportives, artistiques et de loisirs où chacun pouvait trouver sa place. De la musique à la peinture, la bibliothèque, la poterie, la couture, les petites frimousses, en passant du côté des enfants

pour aller au foyer rural, du yoga à la gymnastique, de la danse à la randonnée, du tennis aux boules, du judo à la savate boxe française, du foot au vtt, sans oublier le comité des fêtes. Les Preslois ont choisi l'activité qui leur colle le plus à la peau.

Durant toute l'après-midi, pour le plaisir des petits et des grands, nous avons pu assister à des démonstrations de danse, country, savate, judo, chambara, capoeira, et gymnastique.

Les responsables d'associations et tous les bénévoles vous donnent aussi rendez-vous tout au long de l'année avec des événements très diversifiés.

Nous pouvons dire que c'est

grâce à cette vitalité et cette dynamique que notre village est pour nos concitoyens un écrin qui recèle bien des vertus, bien des missions. Transmission du savoir, bien-être physique, épanouissement culturel, solidité du cadre familial, apprentissage de la vie collective, bon environnement, sont sans cesse les thèmes de vos et de nos actions. Symbole de l'union de notre village, les associations nous apportent l'occasion d'oublier nos querelles, d'atténuer nos divergences car elles diffusent un message d'amitié et de paix qui nous permet de resserrer les liens qui nous unissent.

Tennis Club Preslois

C'est l'hiver !

Mais rien n'arrête nos sportifs ! En effet, tous les dimanches matins, nos seniors s'entraînent avec sérieux pour leur championnat qui débutera au printemps.

Félicitations aux nouvelles joueuses qui progressent rapidement grâce à leur assiduité à l'animation du dimanche matin.

Les rencontres de doubles d'hiver se déroulent dans de bonnes conditions, notre équipe jouant les matchs sur terrains aderses mais toujours dans une bonne ambiance.



Nous vous rappelons que la soirée du tennis aura lieu le samedi 1^{er} juin 2013 à la salle de restauration scolaire.

Toute l'équipe est à votre disposition pour vous donner les renseignements concernant les différentes activités qui se déroulent au club de tennis.

Nous souhaitons à toutes et à tous une très bonne année 2013 !

*Sportivement,
Le président,
Philippe GILBERT.*



Sylvain et ses élèves du mardi : Jacques, Bernard et Philippe, 3 de nos joueurs de l'équipe des vétérans

E.D.P.

Avant toute chose, l'équipe de l'E.D.P vous présente ses meilleurs vœux pour l'année en cours.

Déjà un trimestre de travail effectué depuis la rentrée, 36 élèves de 8 à 16 ans, toujours aussi assidus et demandeurs de travaux divers et variés ; ce qui n'est pas toujours facile à gérer.

Au mois de mai, nous prévoyons de récompenser leur travail en faisant une belle exposition et comptons sur l'ensemble des Preslois pour venir admirer et surtout encourager cette jeunesse.



La fin d'année a été marquée par notre 7^{ème} Salon des arts. Salon que nous mettons un point d'honneur à préparer. Notre objectif est d'aider à la diffusion de l'art, de permettre la rencontre du public et des artistes régionaux, nationaux et même internationaux.

Après avoir reçu, il y a trois ans, 1 artiste peintre de Pologne, l'année dernière 1 de Naples, cette année, 2 peintres d'Allemagne sont venues se joindre aux 52 autres peintres et sculpteurs.

Grâce au talent de nos deux invitées d'honneur, Virginia de Zan (peinture) et Raghad (sculpture), à tous les artistes qui les entouraient, notre salon a connu un très grand succès. C'est toujours avec autant de bonheur que nous avons accueilli les élèves de l'école de Presles. Nous remercions l'équipe d'enseignants et bénévoles qui les accompagnaient. C'est très amusant de voir ces petits bouts, allongés par terre, reproduire à leur façon les œuvres exposées.

(Nous tenons à remercier toutes les personnes qui sont venues nous aider à monter et démonter les différentes installations panneaux, lumières...)

Si le temps le permet cette année, nous envisageons au



mois de juin une sortie à Barbizon ou au musée Marmottan (Paris) pour les enfants et à Auvers-sur-Oise pour les adultes et ados.

Picturalement vôtre



Vie Associative

La rando briarde



Rando d'Automne Départ de la rando.

La Rando Briarde était présente au forum des associations le 8 septembre dernier. 150 personnes ont adhéré à notre association pour la saison 2012/2013. Lors de l'Assemblée Générale du 14 septembre dernier, la composition du bureau de l'association a été modifiée, il se compose maintenant de la façon suivante :

- Président : Patrick BONNIN
- Vice Président : Henri SAHORES
- Secrétaire : Anne-Marie TYRPA
- Secrétaire Adjoint : Claude BERNARD

- Trésorière : Nicole BATISSE
- Trésorier adjoint : André ERNAULT

Quelques événements marquants de la fin de l'année 2012 :

- **23 septembre 2012** : par un temps plutôt clément, était organisée la Randonnée d'Automne. 125 randonneurs participaient à cette manifestation annuelle. Au départ, place de l'Eglise, chacun avait le choix entre 4 itinéraires (6-12-16 km et une rando

famille pour les petits) ponctués de "pauses ravitaillement" et d'un verre de l'amitié bien mérité à l'arrivée.

- **24 novembre 2012** : la Nuit du Randonneur, notre soirée annuelle, réunissait 115 adhérents pour une soirée conviviale qui avait pour thème cette année "Au pays du soleil levant".
- **16 décembre 2012** : Sortie rando à Meaux dans le Parc du Patis, avec au programme la visite du Musée de la Grande Guerre et un repas au restaurant.



Sortie à Meaux. Visite du Musée de la Grande Guerre.

L'année 2013 va se poursuivre par l'organisation de la rando de printemps le 24 mars 2013 et par la sortie annuelle du club du 8 au 12 mai, un moment attendu par un grand nombre d'adhérents. Cette année nous nous rendrons pour 5 jours à Avranches et sa région (Normandie) où de belles randonnées et visites sont au programme.

*Le président,
Patrick BONNIN*



Association Danse et Gymnastique



Vie Associative

A.D.G. est repartie pour une nouvelle saison et c'est très nombreux que vous avez rejoint nos cours.

Notre nouvelle section ZUMBA a particulièrement fait le plein et c'est dans une ambiance de fête que notre professeur **Laetitia** dispense les cours à la fois physiques et dansants aux adultes. Et c'est notre professeur **Andréa** qui dispense les cours aux ados.

Laetitia continue à donner ses cours de step avec toujours autant de dynamisme, quant à **Andréa** elle a également en charge la section jazz où les danseuses sont accueillies dès l'âge de trois ans.

Vivien, toujours très apprécié par ses élèves, travaille le hip-hop pour la plus grande joie de tous. **Hugues**, après son éblouissante prestation au spectacle de l'an dernier, travaille très dur avec ses capoeiristes pour tenter de nous surprendre une fois de plus.

Le country, bien présente dans notre association avec son professeur **Sophie** qui nous prépare un bal country pour le samedi 6 avril, sera présente au gala de fin d'année avec toutes les disciplines. La date du gala de danse n'est pas connue à ce jour car nous sommes dans l'attente de cette confirmation par le lycée agricole de Brie-Comte-Robert. Pour les courageuses, la gymnastique douce et le renforcement musculaire sont au programme avec **Muriel**.

Notre but est de chercher à vous satisfaire et nous restons à l'écoute de vos exigences pour que votre plaisir soit total.

Le bureau vous remercie de la confiance que vous lui témoignez.

Nous vous souhaitons à tous une bonne saison sportive.

*La présidente,
Martine WEISSE*



